



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/02/2024

PUBLICATION DE LA PREMIÈRE ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE DES PODCASTS

L'Observatoire des podcasts, co-piloté par le ministère de la Culture et l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), publie une première étude consacrée à la cartographie du secteur et de ses dynamiques.

Cet observatoire poursuit un double objectif : d'une part, constituer un outil de suivi de l'écosystème des podcasts, et d'autre part créer un lieu d'échange et de réflexion entre les pouvoirs publics et les professionnels afin d'avoir une vision globale et partagée du secteur.

En synthèse, l'étude relève :

- Des usages en forte croissance ;
- Un marché composé d'un large tissu d'entreprises, qui offre une création sonore abondante et créative ;
- Une multiplication des acteurs qui investissent dans les podcasts, associée à une croissance très dynamique du marché publicitaire ;
- La structuration progressive du secteur avec un nombre significatif d'opérations de concentration et de diversification.

Ces résultats ont été présentés par le ministère de la Culture (Direction générale des médias et industries culturelles) et l'Arcom à l'occasion de la 20e édition du festival Longueur d'ondes, dédié à la radio et à l'écoute, à Brest.

Dans les prochains mois, un deuxième axe d'étude se consacrera à l'offre de podcasts afin d'évaluer sa spécificité par rapport à l'offre culturelle existante ; puis un troisième axe d'étude portera sur les modèles économiques des acteurs afin d'apprécier les modalités de pérennité et d'estimer de manière plus globale le poids économique du secteur.

La présentation détaillée des travaux de l'axe 1 de l'Observatoire des podcasts consacré à la cartographie du secteur et de ses dynamiques est disponible [ICI](#)

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr